

Commune de VINASSAN  
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 10 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 10 avril à 18h30, le Conseil municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Didier ALDEBERT.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	20	20

Présents :

ALDEBERT Didier, ACACIO Nathalie, ARTAUD Stéphane, AYMAR Patrick, BARRAU Sylvie, CABROL Christian, CODINA Emmanuelle, DELBOSC Jean-Pierre, FERAL Sophie, FRATICOLA Gérard, FUERTES Victor, FOURGOS Anne-Marie, GARCIA Gérard, IMBERNON Marie, KOPEC Valérie, LAMBOURSAIN Séverine, LOPEZ Quentin, MATUTANO Céline, RESSEGUIER Nadine, SENEGAS Michel.

Date remise convocation et affichage
02/04/2024

Procurations :

GRANAL Gilles à FUERTES Victor.  
MITAINE Katia à RESSEGUIER Nadine.  
OURNAC Jean- Louis à ALDEBERT Didier.

Vote		
Pour	Contre	Abstention
20	0	0

Secrétaire de séance :

MATUTANO Céline.

**N° 2024-017 Charte d'engagement dans la lutte contre l'isolement des seniors.**

Le Maire,

- Rappelle que l'isolement social est un facteur de la fragilité des seniors qui crée un risque important de perte d'autonomie. Le véritable enjeu de santé publique et de cohésion sociale, lutter contre l'isolement, c'est lutter contre les fragilités et retarder l'entrée dans la dépendance.
- Présente la charte d'engagement dans la lutte contre l'isolement social des seniors des acteurs du Département de l'Aude.
- Précise que le Département de l'Aude, soucieux de venir en aide aux seniors les plus fragiles, a déployé une feuille de route pour apporter des solutions à ces situations.  
Dans le cadre d'un réseau départemental regroupant les institutions, collectivités et associations de l'Aude, le Conseil Départemental de l'Aude propose une charte d'engagement autour de valeurs fondamentales communes avec pour objectif de rompre l'isolement social des Audois et Audoises.
- Demande au Conseil Municipal de formaliser cet engagement.

Le Conseil Municipal

- **ADHERE** à la charte d'engagement de la lutte contre l'isolement social des seniors des acteurs du Département de l'Aude.
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite charte.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures Au registre sont les signatures.

Le Maire  
Didier ALDEBERT

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- le recours administratif gracieux auprès de la commune
- le recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier